



Livret d'accueil

Année scolaire 2020-2021

École maternelle MONTAZELS



☒ : Chemin de la Fontvieille

11190 Montazels

☎ : 04 68 74 25 45

💻 : ce.0110400a@ac-montpellier.fr

Horaires : 8h30-12h ; 13h30-16h.

Des informations sur l'école sont disponibles sur le site de la mairie de Montazels : <http://commune-de-montazels.monsite-orange.fr>

Mairie : 04 68 74 03 67 / facebook de Montazels






Mot du Maire

Bienvenue à toutes et tous dans notre nouvelle école de Montazels. Rentrer à l'école est une étape importante pour les enfants. Profitez bien de l'été et je vous souhaite une bonne rentrée. Toute l'équipe de la mairie sera auprès de vous durant toute l'année, Céline et Marine aideront l'institutrice Marica à vous permettre de profiter pleinement de tous les apprentissages mais aussi de tous les moments de pause et de jeux dans votre nouvelle école.



Le personnel de l'école

La maîtresse	ATSEM et animatrices périscolaires	
		
Marica Van Looveren	Céline Botherel	Marine Fraisse

Les personnes intervenant sur l'école :

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté)

Mme Labourel Pascale, enseignante spécialisée

Mme Guiraud Catherine, psychologue scolaire ☎ 04 68 69 57 72

La PMI

Mme Netter Stéphanie ☎ 04 68 69 79 64

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Ce guide pratique élaboré par l'équipe pédagogique définit les règles de fonctionnement de l'école maternelle en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Durant trois ou quatre ans, il sera proposé à votre enfant des activités physiques, langagières, mathématiques, logiques, artistiques... Il développera ainsi sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie de groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

L'école maternelle est une vraie école, sa fréquentation régulière, est indispensable pour que votre enfant s'adapte et progresse. Toutes les absences doivent être signalées par téléphone au 04 68 74 25 95 et par écrit.

Comme toute collectivité, l'école possède un règlement intérieur qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter, il est établi à partir du règlement type départemental et approuvé lors du premier conseil d'école. . ***L'inscription d'un enfant à l'école implique l'acceptation du règlement par ses parents.***



La vie à l'école

Notre école fait partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les écoles d'Antugnac et de Luc/Aude.

L'école de Montazels accueille les enfants de

- toute petite section : enfants nés en 2018
- petite section : enfants nés en 2017
- moyenne section : enfants nés en 2016.

Pour la grande section, les enfants vont à l'école de Luc/Aude.

(Les enfants entrant à l'école en toute petite section feront 4 années d'école maternelle).

- **Horaires**

Il y a école le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les portes de l'école sont ouvertes :

- Le matin de **8h20 à 8h30**
- L'après-midi de **13h20 à 13h30**

Pour les sorties :

- Le matin à **12h**
- L'après-midi à **16h**

Respectez les horaires, c'est important pour votre enfant, c'est important pour tous les enfants.

Il existe 3 temps d'accueil périscolaire sur la commune de Montazels:

- le matin, à partir de 7h30
- Le restaurant scolaire de 12h à 13h20
- La garderie du soir de 16h à 18h30

Quelles que soient vos contraintes professionnelles, veillez à ne pas trop surcharger la journée de votre enfant.



Votre enfant peut prendre le **transport scolaire** à partir de ses 3 ans. L'inscription se fait avant le 15 juillet sur le site du conseil général de l'Aude (<https://mes-transports.laregion.fr/ut11/usager/>).

Le bus arrive à l'école avant 8h20 et repart après 16h, les horaires du bus sont affichées à l'entrée de chaque école du RPI.

- **Sécurité des enfants et responsabilité des parents**

En début d'année les parents remplissent **une fiche de renseignements** où ils indiquent si leur enfant a des problèmes de santé, doit suivre un régime...

Nous vous recommandons une assurance qui couvre les risques «Responsabilité civile» et «individuelle accident » pour l'année scolaire en cours.

Merci de remettre dès que possible, à l'enseignante une attestation de votre assurance familiale, couvrant l'année scolaire 2019-2020 ou de la MAE (livret distribué par l'école à la rentrée).

- **Information des parents**

Les enseignants ont mis en place un **cahier de liaison**. Dans ce cahier, figurent **toutes les informations** essentielles à la vie de l'école (réunions et fêtes à venir, vie de la classe...) **vous devez les lire, les signer et y répondre** le cas échéant. En début d'année scolaire, **une réunion d'information** est organisée.

Pour rencontrer l'enseignante, il faut prendre rendez-vous, soit oralement, soit par téléphone, soit en utilisant le cahier de liaison.

- **Santé et bien-être des enfants**

Les enfants doivent être **en bonne santé et en état d'assumer le cours des activités de la journée en ayant suffisamment dormi**. Les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à l'école

La journée de l'enfant à l'école maternelle

- **L'accueil** : en arrivant le matin dans ma classe, j'accroche mon manteau à mon porte-manteau et je passe aux toilettes. Ensuite, je dis bonjour à la maîtresse et à l'ATSEM ; je peux alors dessiner, jouer, regarder des livres, discuter avec mes copains, la maîtresse, l'ATSEM. Puis je dis au revoir à la personne qui m'a accompagné(e).

- **Les temps d'apprentissage** : avec la maîtresse, l'ATSEM et mes camarades, tout en gardant la possibilité de jouer et de me reposer, j'apprends tous les jours...

...à chanter, à peindre en utilisant des matériaux et des supports variés...

Chaque jour, sur de grandes feuilles, j'apprends à laisser des empreintes de mes mains, d'objets divers, à laisser des traces avec les doigts ou des outils variés (rouleaux, éponges, peignes, brosses...) et à dire ce que je ressens car je suis étonné par ce que j'ai produit. J'apprends aussi des comptines, des chansons et des jeux de doigts en jouant avec ma voix.

...à mieux parler,

Tout au long de la journée, la maîtresse m'aide à construire des phrases simples, à prononcer correctement, et à apprendre des mots nouveaux.

...à faire des découvertes, à expérimenter et à devenir de plus en plus curieux.

L'enseignante m'aide à reconnaître, nommer les objets qui m'entourent et à prendre connaissance des propriétés de ces objets par la vue, par l'ouïe, par le toucher.

L'apprentissage de la suite des nombres se fait par des comptines et des jeux.

J'apprends aussi à me repérer dans le temps et dans l'espace (la classe, l'école).

...à grimper, sauter, ramper, courir, à faire des rondes, utiliser des ballons, des cerceaux, des rubans...

Chaque jour, je me déplace, par exemple, sur un parcours pour sauter, ramper, m'équilibrer, escalader..., je participe à des jeux collectifs et grâce aux rondes et à la danse, je fais bouger mon corps en suivant des rythmes et des mélodies.

...à découvrir des livres,

Dans le coin bibliothèque, assis confortablement, je découvre et manipule de nombreux livres. J'écoute ma maîtresse qui nous raconte des histoires.

- **Les temps de récréation** : je peux jouer avec les copains à des jeux inventés, au toboggan, faire du vélo, de la trottinette...

- **A midi**, je mange à la maison ou à la cantine.

- **Les temps de repos** : si je reste à l'école toute la journée, je n'oublie pas mon doudou et ma tétine, si j'en ai besoin. Je me repose au dortoir.

Après la sieste, je retourne dans la classe pour participer aux activités. Puis, ma journée d'école est terminée.

Cette organisation peut être modifiée en fonction du protocole sanitaire de la rentrée 2020.

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation et en salle de sport) et parfois salissantes (peinture, collage...) il est important de les habiller de façon pratique (vêtements et chaussures faciles à mettre et à enlever tout seul, évitez les lacets, bretelles, salopettes et ceintures).

La rentrée scolaire

Elle aura lieu le **mardi 1er septembre à 8h30.**

Merci de prévoir :

Avant la rentrée :

- une photo pour le porte-manteau

Pour la rentrée,

- un gobelet

- un drap pour la sieste (petite section), ou un coussin (moyenne section)

- une serviette de table pour la cantine

- des vêtements qui resteront à l'école

- une boîte marquée au nom de votre enfant pour mettre ses vêtements de rechange.

A tous, nous souhaitons une très bonne année scolaire dans notre école !!!

L'équipe pédagogique



Le jour de sa première rentrée



Ayez le temps ce jour-là d'accompagner votre enfant dans la classe. Vous pourrez rester un petit moment avec lui, puis ce sera l'heure de la séparation.

- Acceptez ses chagrins, ses craintes. S'il sent que vous êtes calme et déterminé, il n'appréhendera pas votre absence. Ne montrez pas votre éventuelle angoisse.
- Avant de le quitter, dites-lui ce que vous allez faire et précisez lui qui viendra le chercher à la sortie de l'école.
- Laissez-le apporter son « doudou », lien avec la maison.
- Au moment de la sortie, soyez bien à l'heure pour éviter que votre enfant ne s'inquiète.
- Ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront...
- N'hésitez pas à dialoguer avec l'enseignante si vous vous posez encore des questions.
- N'oubliez pas de marquer toutes ses affaires, pour que chacun sache qu'elles sont à lui.

Cet accueil peut être modifié en fonction du protocole sanitaire que nous devons suivre à la rentrée de septembre 2020.